



RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

RECTORAT

Délégation Académique au Numérique École Inclusive Réf: FS/2019

Affaire suivie par

Fouad SEGHIER Chargé de Mission accessibilité & numérique

Fouad.Seghier @ac-grenoble.fr

7, place Bir-Hakeim CS 81065 - 38021 Grenoble Cedex

Objet : Attestation de besoin d'adaptation dans le cadre de l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées, définie aux articles L 122-5, L 122-5-1, L 122-5-2 et R 122-13 à R 122-22 du code de la propriété intellectuelle.

Au vu des pièces justificatives en possession de mon établissement scolaire (GevaSco, compte rendu d'ESS...),

je soussigné,

NOM, Prénom :

Fonction :

École ou établissement :

atteste que l'élève

NOM, Prénom :

Classe :

est empêché de lecture et/ou d'écriture et ne peut utiliser les manuels, cahiers d'activités et œuvres littéraires mis à sa disposition en version papier ou sous forme numérique fermée et peut bénéficier du dispositif académique PLATON de « l'exception handicap au droit d'auteur ».

Fait à la demande de l'intéressé pour faire valoir ce que de droit

à

le

Le directeur d'école
ou
le chef d'établissement